



Agence Construction Caen

267, rue Marie Curie
Z.I. de la Sphère
CS 30030
14201 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX
Tél. : 02 31 46 24 24
Fax : 02 31 94 38 06
E-mail : construction.caen@socotec.com

COMMUNAUTE de COMMUNES DU PAYS DE
FALAISE
Zone industrielle de Guibray
14700 FALAISE

- ▶ **Contrôle Technique**
- ▶ **Rapport Initial de Contrôle Technique**

MORTEAUX COULIBOEUF MEDIATHEQUE

- ▶ Date : 22/06/2017
- ▶ Dossier Socotec n° : 170311570000088
- ▶ Référence du rapport : 11570/CTC/17/1688

*Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.
Pour tout complément d'information, votre interlocuteur Socotec est à votre disposition.*

- ▶ Responsable d'affaire : Pierre GUYON

▶ Ce rapport comporte 21 pages et 1 annexe.

▶ Nombre d'exemplaire 1

SOMMAIRE

1. OBJET DU RAPPORT	3
2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	4
3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS	5
4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT	7
1 ADAPTATION AU SITE.....	7
2 DONNEES DE BASE - FONDATIONS	7
3 OSSATURE	8
4 CLOS ET COUVERT	9
5 ELEMENTS D'EQUIPEMENTS.....	11
5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION	13
1 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DONNEES DE BASE- CONSTRUCTION-AMENAGEMENTS	13
2 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DESENFUMAGE	15
3 INSTALLATIONS ELECTRIQUES	15
4 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: APPAREILS DE CUISSON.....	15
5 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: MOYENS DE SECOURS.....	15
6 AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE	16
6. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES	18
1 ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DES INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC.....	18
7. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ISOLATION PHONIQUE	21
1 ACOUSTIQUE DANS LES BATIMENTS AUTRES QUE D'HABITATION.....	21
8. REDACTEURS DU RAPPORT	22
ANNEXE RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	1
1. DESCRIPTION SUCCINCTE DE L'ETABLISSEMENT	2
2. DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DU CLASSEMENT	2

ANNEXE « Renseignements Généraux »

1. OBJET DU RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique N° 170311570000088, que SOCOTEC doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises.

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés ci-après.

La colonne Avis est subdivisée en trois sous-colonnes dont les abréviations sont les suivantes:

- F: Avis Favorable
- S: Avis Suspendu
- D: Avis Défavorable
- SO: Sans Objet
- HM: Hors Mission

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

mission relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables. (Mission LP)

mission relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH. (Mission SEI)

mission relative à l'isolation acoustique des bâtiments autres qu'à usage d'habitation. (Mission PHA)

mission relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées. (Mission HAND)

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat.
- les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation.
- les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées.

Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNAUTE de COMMUNES DU PAYS DE FALAISE Zone industrielle de Guibray 14700 FALAISE

3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation - Référence des documents	Date du document
Rapport de sol Technosol+Plans AVP +Notice de sécurité+cctp stade AVP	

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
1 ADAPTATION AU SITE					
1.1 ETUDE GEOTECHNIQUE					
1.1.1 Contexte géologique ou géotechnique				Réalisée par Technosol	
1.1.2 Terrain d'assise retenu pour la structure				Enrobé, calcaire, remblai reconnus lors de la réalisation des essais de sol. Le rapport de sol préconise une assise sur le calcaire avec un taux de travail de 2.5bars.	
1.1.3 Nature du terrain d'assise du dallage				Dallage sur terre plein envisageable sous réserve de réaliser une purge des enrobés des gravillons et des remblais. Mise en oeuvre d'une couche de forme de bonne qualité insensible à l'eau avec essais de plaque pour vérification du compactage.	
1.1.4 Hydrologie				Le rapport de sol indique que l'eau est susceptible de remonter entre 0 et 1 m de profondeur.	
2 DONNEES DE BASE - FONDATIONS					
2.1 FONDATIONS SUPERFICIELLES					
2.1.1 Type et niveau d'assise: <i>Semelles filantes encastrées dans le calcaire</i>	F			Disposition cohérente avec le rapport de sol qui est joint au dossier.	
2.1.2 Précautions vis-à-vis du risque de gel du sol: <i>Assise à environ 1m de profondeur / TN</i>	F				
2.1.3 Précautions contre les risques de tassements prévisibles	F			Tassements différentiels évalués au 1/2cm au maximum.	
2.1.4 Prédimensionnement				Suivre les recommandations du rapport de sol , taux de contrainte de 2.5bars dans le calcaire.	
2.2 DALLAGES					
2.2.1 Coherence du dossier de conception avec les conclusions du rapport de sol				Rapport de sol joint au dossier.	
2.2.1.1 Critères de réception	F			Essais de plaque prévus au cctp.	

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>2.2.2 Conception du dallage: <i>Prévu dallage sur terre plein conformément au rapport de sol . Dallage de type armé.</i></p> <p>2.2.2.1 Couche de fondation</p> <p>2.2.2.2 Couche de glissement: <i>Prévu au cctp 5cm de sablon et polystyrène en périphérie pour désolidarisation.</i></p>	F				
<p>3 OSSATURE</p> <p>3.1 STRUCTURE VERTICALE</p> <p>3.1.1 Poteaux</p> <p>3.1.1.1 Nature ou technique: <i>Poteaux en béton armé.</i></p> <p>3.1.2 Murs en maçonnerie porteuse</p> <p>3.1.2.1 Prédimensionnement: <i>Maçonnerie de parpaings ép 20 cm</i></p> <p>3.1.2.2 Dispositions relatives aux chaînages horizontaux et verticaux</p> <p>3.1.2.3 Autres dispositions relatives à la solidité: <i>Prévu linteaux au dessus des bates dont la section d'acier sera déterminée par une étude spécifique.</i></p>	F			Prévu au cctp.	
<p>3.2 CHARPENTE</p> <p>3.2.1 Nature ou technique: <i>Poutres et poteaux de charpente réalisés avec profils du commerce. Pannes de type métallique.</i></p> <p>3.2.2 Prédimensionnement</p>	F		S		1

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
3.2.3 Qualité du matériau constitutif	F			A priori acier E24	
3.2.4 Traitement ou protection: <i>Pièces de charpente sablées avec protection antirouille</i>	F				
<i>Traitement définitif par 2 couches de finition en laque brillante.</i>					
3.2.5 Contreventement	F			Contreventement de charpente prévu au cctp.	
4 CLOS ET COUVERT					
4.1 LE CLOS					
4.1.1 Bardages	F				
4.1.2 Menuiseries extérieures					
4.1.2.1 Nature: <i>En aluminium à rupture de pont thermique.</i>	F				
4.1.2.2 Protection contre la corrosion: <i>Label qualicoat pour les profils aluminium.</i>	F				
4.1.2.3 Conformité du classement des menuiseries avec les exigences du site: <i>Classement A3E4VA2</i>	F				
4.1.2.4 Fixations sur le gros-oeuvre: <i>Fixation du dormant en applique intérieure.</i> <i>Fixation tous les 60 cm par pattes galvanisés.</i>	F				
4.1.2.5 Etanchéité au droit des jonctions avec le gros-oeuvre: <i>Fond de joint+ etanchéité silicone en périphérie.</i>	F				

**RAPPORT INITIAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE
DOSSIER : 17031157000088 MORTEAUX COULIBOEUF MEDIATHEQUE
4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT**

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>4.1.2.6 Type(s) de vitrage prévu(s): <i>Vitrage isolant 44.2 à l'extérieur-lame d'air de 6mm-verre trempé à l'intérieur.</i></p> <p>4.1.3 Revêtements muraux extérieurs</p> <p>4.1.3.1 Revêtements collés: <i>Pose de plaquettes de terre cuite, résistant au gel, en double encollage avec mortier colle sous avis technique.</i></p> <p>4.1.3.2 Enduits et revêtements extérieurs: <i>Enduit hydrofuge en 2 passes ép 15 à 25 mm sur l'ensemble des elevations en parpaings y compris celles recevant de la plaquette de terre cuite.</i></p>	F				
<p>4.2 COUVERT : TECHNIQUE COUVERTURE</p> <p>4.2.1 Complexe(s) de couverture</p> <p>4.2.1.1 Définition suivant le descriptif: <i>-Couverture de type zinc à joints debout. Pente minimale de couverture de 5%</i></p> <p><i>Ventilation de la couverture prévue à l'égout, et au faitage.</i></p>	F				
<p>4.2.1.2 Mode de pose: <i>Pose sur voligeage jointif(fixé au clou) avec chevrons espacés de 60 cm Pose des feuilles de zinc au clou galvanisé.</i></p> <p>4.2.1.3 Autres dispositions relatives au couvert: <i>-Bois supportant la couverture bénéficiant d'un traitement fongicide et insecticide.</i></p>	F				

4. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>5 ELEMENTS D'EQUIPEMENTS</p> <p>5.1 CLOISONS (DISTRIBUTION DOUBLAGE)</p> <p>5.1.1 Nature ou technique: -Cloisonnement intérieur en placostil 48/98.</p> <p>-Doublages des parois intérieures en demi stil avec un parement en plaque de plâtre ép 13 mm.</p> <p>5.1.2 Elancement: Hauteur environ 2.50m.</p> <p>5.1.3 Précautions en pied de cloison dans les pièces humides: Plagues hydrofuges dans les pièces humides.</p> <p>5.2 PLAFONDS SUSPENDUS</p> <p>5.2.1 Nature ou technique: Plafond en plaques de plâtre BA13 en rampant intérieur sous toiture.</p> <p>Plafond suspendu à la charpente métallique dans les partie médiathèque et zone télétravail.</p>	F				

5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>1 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DONNEES DE BASE- CONSTRUCTION- AMENAGEMENTS</p> <p>1.1 ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE 5EME CATEGORIE</p> <p>1.1.1 CLASSEMENT - ADAPTATION DES REGLES</p> <p>1.1.1.1 Classement de l'établissement en 5ème catégorie, à partir des critères d'assujettissement</p> <p>1.1.2 ACCES DES SECOURS</p> <p>1.1.2.1 Conditions d'accès des secours, depuis l'extérieur</p> <p>1.1.3 ISOLEMENT DES TIERS (AUTRES QU'UN PARC DE STATIONNEMENT)</p> <p>1.1.3.1 Isolement par rapport à des tiers contigus</p> <p>1.1.3.2 Isolement par rapport à des tiers en vis-à-vis: -En façade est distance horizontale de 5m avec le tiers. Disposition conforme.</p> <p>-En façade ouest, distance horizontale de 1m avec le tiers. La façade de la partie erp est aveugle. Disposition conforme.</p> <p>1.1.4 ISOLEMENT PAR RAPPORT AU PARC DE STATIONNEMENT</p> <p>1.1.5 STRUCTURES</p> <p>1.1.5.1 Etablissements sans locaux à sommeil: Structure en parpaings, ou en béton pour les élévations. Charpente de type métallique.</p> <p>1.1.6 DISTRIBUTION INTERIEURE</p>	F			<p>Activité de type bibliothèque.</p> <p>Effectif < 200p suivant déclaration du chef d'établissement.</p> <p>Classement en 5 ème catégorie type S</p> <p>La façade est la façade accessible de l'établissement.</p> <p>Sans objet.</p> <p>En façade nord, la distance horizontale avec le tiers est de 1.60m. Il est convenu avec le maître d'oeuvre que la porte donnat sur cette facade soit PF 1/2H.</p> <p>Sans objet.</p> <p>Pas d'exigence de stabilité au feu en 5ème catégorie sans locaux à sommeil.</p>	

5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
1.1.6.1 Cas des bâtiments sans locaux à sommeil: <i>La distribution intérieure est réalisée par cloisonnement traditionnel.</i> <i>Parois verticales en placostil 48/98 CF1H.</i>	F			Pas d'exigence particulière dans un établissement classé en 5 ème catégorie. La réserve est un local classé à risques.	
1.1.7 LOCAUX PRESENTANT DES RISQUES PARTICULIERS 1.1.7.1 Liste des locaux à risques 1.1.7.2 Isolement par rapport aux zones accessibles au public: <i>Cloisonnement vertical en placostil 48/98 CF1H et plafond CF1H.</i> <i>Porte CF1/2H+FP</i>	F			Dégagements répartis sur l'ensemble des façades de l'établissement. Portes des issues s'ouvrant dans le sens de l'évacuation.	
1.1.8 DEGAGEMENTS 1.1.8.1 Conception générale	F			Il est requis 2 dégagements totalisant 2 up pour un effectif < 50 personnes.	
1.1.8.2 Portes 1.1.8.3 Nombre et largeur des dégagements empruntés par le public et le personnel ne possédant pas ses propres dégagements ♦ Lieux admettant de 20 à 50 personnes: <i>2 dgts totalisant 4 up pour la partie médiathèque.</i>	F				
1.1.9 AMENAGEMENTS INTERIEURS 1.1.9.1 Plafonds des dégagements non protégés et des locaux, plafonds suspendus, emploi du bois <i>Plafond en plaques de platre M1 ou en dalles 60*60.</i>	F				
1.1.9.2 Sol des dégagements non protégés et des locaux <i>Revetement de sol souple M3.</i>	F				
1.1.9.3 Gros mobilier ; agencement principal				Prévoir du gros mobilier classé M3	

5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>2 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DESENFUMAGE</p> <p>2.1 ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DE 5EME CATEGORIE</p> <p>2.1.1 Désenfumage naturel de salle de plus de 300 m²</p>				<p>Sans objet.</p> <p>Les locaux ont une surface < 300m²</p> <p>Désenfumage non requis.</p>	
<p>3 INSTALLATIONS ELECTRIQUES</p> <p>3.1 ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DE 5EME CATEGORIE</p> <p>3.1.1 Conformité des installations aux normes les concernant</p> <p>3.1.2 Eclairage de sécurité d'évacuation</p> <p>3.1.2.1 Escaliers, circulations horizontales de longueur totale supérieure à 10 m ou représentant un cheminement compliqué</p> <p>3.1.2.2 Salles de plus de 100 m²: <i>Blocs autonomes dans la salle de plus de 100m².</i></p> <p>3.1.2.3 Conformité des blocs autonomes (NF AEAS ou équivalent)</p> <p>3.1.3 LOCAUX A SOMMEIL</p>	F	F		<p>Blocs de secours au dessus des issues.</p> <p>Sans objet.</p> <p>Sans objet.</p>	
<p>4 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: APPAREILS DE CUISSON</p>	F			<p>Sans objet.</p> <p>Sans objet.</p>	
<p>5 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: MOYENS DE SECOURS</p> <p>5.1 ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DE 5EME CATEGORIE</p> <p>5.1.1 ALARME, ALERTE, CONSIGNES</p> <p>5.1.1.1 Alarme: <i>Alarme de type 4;</i></p> <p>5.1.1.2 Alerte</p>	F			<p>Téléphone urbain dans l'établissement.</p>	



Dispositions du projet	F	Avis S D	Observations et commentaires	N°
6 AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE			A nous communiquer pour vérification des prescriptions émises et entériner le classement en 5 ème catégorie.	

6. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES

6. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
1 ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DES INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC					
1.1 CHEMINEMENTS EXTERIEURS		S		Dispositions à préciser sur un plan de masse.	2
1.2 PLACES DE STATIONNEMENT		S		Dispositions à préciser sur un plan de masse.	3
1.3 CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES					
1.3.1 Largeur >= 1,40 m	F				
1.3.2 Dévers <= 2%	F			Sol plan et sans dévers.	
1.3.3 Seuils et ressauts	F			Pas de seuil ou ressaut.	
1.3.4 Espaces de manoeuvre de porte	F			Sans objet.	
1.3.5 Marches isolées	F			Sans objet.	
1.4 CIRCULATIONS INTERIEURES VERTICALES					
1.5 PORTES, PORTIQUES ET SAS					
1.5.1 Espace de manoeuvre de portes devant chaque porte à l'exception des portes d'escalier	F				
1.5.2 Poignées des portes	F				
1.5.3 Effort pour ouvrir une porte <= 50 N	F				
1.6 DISPOSITIFS D'ACCUEIL, EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE		S		a préciser.	4
1.7 SANITAIRES					
1.7.1 Cabinets aménagés	F			Un sanitaire homme et un sanitaire femme.	
1.7.2 Espaces de manoeuvre avec possibilité de 1/2 tour	F				
1.7.2.1 Dimensions : Diamètre 1,50 m	F				
1.7.3 Aménagements intérieurs des cabinets	F				
1.7.3.1 Espace d'usage latéral de 0,80 x 1,30m	F				
1.7.3.2 Barre d'appui latérale entre 0,70 et 0,80m du sol	F				
1.8 ECLAIRAGE					
1.8.1 Valeurs d'éclairement					
1.8.1.1 20 lux pour les cheminements extérieurs	F	S		A prévoir.	5
1.8.1.2 200 lux aux postes d'accueil	F	S		A prévoir.	6

RAPPORT INITIAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

DOSSIER : 17031157000088 MORTEAUX COULIBOEUF MEDIATHEQUE

6. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES





Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
1.9 ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ASSIS					
1.10 ETABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX A SOMMEIL				Pas de plan d'aménagement intérieur. Sans objet.	
1.11 CAISSES DE PAIEMENT				Sans objet.	

7. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ISOLATION PHONIQUE

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<p>1 ACOUSTIQUE DANS LES BATIMENTS AUTRES QUE D'HABITATION</p> <p>1.1 ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT</p> <p>1.1.1 Isolement aux bruits aériens</p> <p>1.1.1.1 Salles de réunion, ateliers peu bruyants: <i>Il est prévu , en l'état actuel , une cloison verticale 48/98 entre la partie médiathèque et la partie télétravail.</i></p>		S		<p>En fonction de l'isolement acoustique choisis par le maître d'ouvrage, il conviendra éventuellement d'épaissir cette cloison.</p> <p>Il y a lieu également que cette cloison déborde nettement au dessus du faux plafond.</p>	7

8. REDACTEURS DU RAPPORT

Les avis mentionnés dans les différents chapitres de ce rapport ont été établis par :

Intervenants	Signatures
Pierre GUYON Le Pilote d'Affaire	
Thierry CHOPIN Le Spécialiste Electricité	
Bruno TRUBERT Le Spécialiste en Génie Climatique	